

DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Pour pallier la désertification médicale de nombreuses communes ont fait des maisons médicales.

- Une se situe sur le canton de BLAYE, et devrait accueillir 25 professionnels cet automne.
- A VILLENAVE-D'ORNON, les élus se mobilisent pour soutenir un « pôle de santé » qui viendrait se substituer à l'actuel hôpital d'instruction des armées ROBERT-PICQUE, dont la disparition semble bel et bien programmée.
- ALACANAU, une maison de santé pluridisciplinaire est en projet.
- Sur le Bassin, la promesse de campagne d'Yves FOULON se concrétise : La maison médicale rebaptisée Arcachon Santé ouvrira la nuit, le week-end et les jours fériés dès le 1er octobre. « Créer cette maison médicale a pris un peu de temps parce que ce n'est jamais simple, mais nous avons considéré que c'était la promesse la plus urgente. »

« Il suffira d'appeler pour qu'un de ces trois médecins se déplace chez vous. Ce service fonctionnera la nuit du lundi au vendredi de 20 heures à 8 heures du matin, les week-ends du samedi 14 heures au lundi 8 heures et les jours fériés 24 heures sur 24. Les médecins seront conventionnés secteur 1 (sans dépassement d'honoraire) avec le tiers payant.

Les élus ont considéré que le 15 était une réponse insuffisante dans ces horaires de nuit et les week-ends et nous avons donc créé notre propre service. »

« Il y a vingt ans, dans les villes, un médecin était de garde toutes les nuits, tous les week-ends et tous les jours fériés. Maintenant, ces gardes s'arrêtent à minuit. Avec Arcachon Santé, ce service existe à nouveau. »

- Enfin à SAINT-CHRYSTOLY-DE-BLAYE, un futur Centre de soins doit réunir à partir du mois d'octobre, le cabinet d'infirmier, trois cabinets de médecins, deux de cardiologues, les kinésithérapeutes, les podologues et les orthophonistes.